



HAL
open science

LIRAES - Laboratoire interdisciplinaire de recherche appliquée en économie de la santé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LIRAES - Laboratoire interdisciplinaire de recherche appliquée en économie de la santé. 2009, Université Paris Descartes. hceres-02031953

HAL Id: hceres-02031953

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031953>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Laboratoire Interdisciplinaire

de Recherche Appliquées

en Economie de la Santé (LIRAES)

de l'Université Paris 5



Mars 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Laboratoire Interdisciplinaire
de Recherche Appliquées
en Economie de la Santé (LIRAES)
de l'Université Paris 5



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

mars 2009



Rapport d'évaluation

L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : LIRAES (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches Appliquées en Economie de la Santé)

Label demandé : Jeune équipe

N° si renouvellement :

Nom du directeur : Mme Marie-Hélène JEANNERET-CRETTEZ

Université ou école principale :

Paris 5

Autres établissements et organismes de rattachement :

Date(s) de la visite :

20 janvier 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

Mme Lise ROCHAIX (Université de la Méditerranée - Aix-Marseille 2)

Experts :

M. André LAPIED (Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3)

M. Nicolas VAILLANT (Université Catholique de Lille)

M. François-Charles WOLFF (Université de Nantes)

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Fabien MOIZEAU (CNU)

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Patrick ROUSSEAU

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

Vice Président du Conseil Scientifique de Paris 5

1 • Présentation succincte de l'unité

- Enseignants-chercheurs : 10
- Chercheurs : 1 (avec HDR, section 46)
- Ingénieurs : 0
- Doctorants : 1
- Nombre de HDR : 6 (dont 3 en section 05 et 1 en section 06)
- Nombre de HDR encadrant des thèses : 2
- Nombre de thèses soutenues : 0
- Nombre de membres bénéficiant d'une PEDR : 0
- Nombre de publiants : 5

2 • Déroulement de l'évaluation

L'évaluation s'est déroulée sur une journée, avec une présentation de l'équipe par la responsable, suivie d'un échange entre les experts et les membres de l'équipe. L'après-midi a été consacrée à un échange avec le vice-président du Conseil Scientifique de Paris 5 puis une mise en commun entre les membres du jury.

La présentation générale a été effectuée par la directrice, complétée par une de ses collègues pour les activités et publications plus spécifiques à la partie Droit/pharmacie du LIRAES.

Le contexte historique de création de l'équipe a été rappelé. Une première demande de création d'une équipe d'économie et de gestion à Paris 5 (Avril 2005) ayant reçu un avis négatif du ministère, le projet actuel fait siennes les deux recommandations principales dont l'avis était assorti : un recentrage des thématiques d'économie et de gestion par une application à la santé, et un rapprochement de l'équipe de droit et pharmacie de l'université pour développer une plus large interdisciplinarité.

Ont ensuite été évoqués les obstacles rencontrés dans la constitution du projet :

- la difficulté de monter un projet scientifique crédible, alors même que doit être rempli un certain nombre de conditions (comme le fait d'être adossé à un master recherche), sans reconnaissance, moyens financiers ou locaux ;
- le caractère à double tranchant d'une interdisciplinarité, considérée sur le terrain d'application comme un véritable atout mais encore peu valorisée dans les universités. En découle une vraie difficulté à fédérer, voire recruter dans les disciplines comme l'économie, qui n'ont pas d'UFR à l'université Paris 5, et donc d'attirer des chercheurs pointus dans cette discipline.

Les solutions retenues pour mener à bien la constitution du projet d'équipe sont les suivantes :

- côté formation : refonder les maquettes de licence, créer un Master 2 recherche avec une demande de co-habilitation avec Paris 1, compléter d'autres masters en pharmacie ou à l'ESSEC ;
- côté recherche : favoriser la convergence progressive des thématiques des chercheurs intéressés par le domaine d'application que constitue la santé, tant par des actions communes (séminaire théorique avec

Le CERSES sur l'équité en santé) que des collaborations plus ciblées entre économistes et pharmaciens sur des projets d'évaluation médico-économique.



Trois thèmes de recherche sont évoqués lors de la présentation, le troisième n'étant cependant mentionné que comme projet de recherches futures :

- 1 - Systèmes et politiques de santé, nouvelles technologies et systèmes d'information ;
- 2 - Evaluation médico-économique des innovations technologiques et thérapeutiques ;
- 3 - Industrie pharmaceutique, bio-technologies Recherche-Développement et phénomènes de concentration

Les échanges avec l'équipe ont été nourris par un certain nombre de remarques et/ou questions des membres du comité d'experts. Parmi celles-ci :

- 1 - La question de l'hétérogénéité des projets de recherche actuels et futurs et la nécessité de prioriser ;
- 2 - L'absence de liens entre les thèmes 1 et 2 et la façon de les encourager : peut-on concevoir que le thème 1 se situe en amont du thème 2 (en ce qu'il consacrerait l'application à différents domaines de la santé des principes généraux définis sous le thème 1) ? A cet égard, le recrutement d'un économètre ne permettrait-il pas de faciliter ce lien entre thème 1 et 2 en renforçant la dimension quantitative du thème 2 ?
- 3 - Le lien envisagé entre l'évaluation médico-économique telle que présentée sous le thème 2 et le cadre plus large de l'évaluation des politiques publiques ? Quelles réflexions théoriques cette partie empirique pourrait-elle nourrir ? Quelle place pour l'évaluation des préférences individuelles, voire l'usage d'outils de l'économie expérimentale ?
- 4 - Le potentiel de doctorants, la discipline de l'école doctorale retenue et la probabilité de leur participation à la vie de l'équipe ;
- 5 - La valeur ajoutée et/ou spécificité du LIRAES comparée aux équipes existantes en économie de la santé en France ;
- 6 - La valorisation scientifique de travaux appliqués, notamment en évaluation, au delà de la réalisation de prestations de service ;
- 7 - La relation prévue avec la future fondation SEED (Santé Environnement Economie Descartes) et les implications en termes de financement et de recrutements.

Les réponses apportées ont permis au comité de parvenir aux conclusions développées ci-après.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le projet d'équipe regroupe clairement deux composantes : la composante économie/gestion d'une part, la composante 'évaluation en santé', d'autre part, cette dernière réunissant des enseignants-chercheurs de médecine, pharmacie et droit qui ont déjà une activité de recherches et des publications communes, ainsi que des liens avec l'environnement institutionnel et industriel en santé. Dans la lignée de la recommandation de 2005, le projet de jeune équipe vise donc à rapprocher ces deux composantes sur un objet commun d'analyse : la santé.

La particularité de cette équipe est qu'elle a aussi pour vocation de fédérer entre eux les économistes et les gestionnaires. L'université de Paris 5 n'a, en effet, pas encore d'équipes de recherches en économie, les disciplines médicales y étant les plus développées. Or la réforme du LMD a permis de mettre au jour le fait que plusieurs diplômes comprenaient des enseignements d'économie et de gestion, mais que les enseignants-chercheurs avaient soit gardé leur rattachement d'origine, soit appartenaient à des UFR d'autres disciplines. Le deuxième enjeu de la création de cette jeune équipe est donc de donner une plus grande visibilité à l'économie et à la gestion à l'université Paris 5, ainsi qu'une opportunité de faire converger les programmes de recherche sur cet objet commun d'application qu'est la santé.



Le titre retenu pour l'unité se veut le reflet de ces deux enjeux : à la fois une dimension de fédération entre disciplines et une volonté de renforcement de la visibilité de l'économie et de la gestion. Ceci constitue en soi une réponse recevable à la question posée lors de l'audition, à savoir la légitimité d'utiliser à la fois le terme interdisciplinaire pour caractériser l'approche, tout en définissant l'objet d'analyse comme 'l'économie de la santé', sachant que cette dernière est déjà une déclinaison de la discipline économie.

Le positionnement à l'étranger de cette future équipe passe essentiellement pour le moment par les relations de la composante Droit-Pharmacie avec, notamment les Etats-Unis. La composante Economie-Gestion a pour sa part un rayonnement international à partir des activités individuelles de ses membres (comme par exemple le séminaire international sur l'équité en santé, organisé en collaboration avec le CERSES de Paris 5).

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Le premier thème est celui de l'analyse des systèmes et politiques de santé, nouvelles technologies et systèmes d'information. Il est ancré dans les divers enseignements de Master auxquels plusieurs membres des deux composantes participent. La présentation s'articule autour de deux dimensions : travaux empiriques et travaux théoriques, et décline pour chacune les réalisations et les projets.

Les réalisations pour la partie empirique sont constituées de deux axes :

- l'évaluation des réseaux de santé (impliquant certains membres de la composante économie/gestion en lien avec le chercheur associé et la société de services 'Datamining international' dont il est directeur scientifique)
- l'évaluation des systèmes d'information du médicament (impliquant la composante Droit/pharmacie).

En matière de projets, outre le développement du projet actuel d'évaluation des systèmes d'information, un projet est porté par les économistes et gestionnaires du LIRAES autour de la modélisation empirique du risque sanitaire, en partenariat avec Paris 1.

La présentation de la partie théorique comprend les travaux publiés par les chercheurs de la composante économie/gestion. Les projets d'application de ces travaux théoriques à la santé sont riches mais pour certains encore, à préciser. Ils devraient permettre de fédérer les programmes de recherche de la composante économie/gestion autour des notions de préférences individuelles, notamment à l'égard du risque et de mesure de la performance.

Le rapprochement attendu entre les deux composantes sur ce premier thème n'est envisagée dans un premier temps que sur la partie empirique et n'est pas encore explicite dans le libellé des projets.

Le deuxième thème de recherches, placé sous la direction du chercheur associé de l'équipe, est 'l'évaluation médico-économique des innovations technologiques et thérapeutiques. Pour les économistes, ce terme d'évaluation médico-économique n'est rien d'autre que l'application au secteur de la santé du calcul économique mais cette dénomination est aujourd'hui utilisée fréquemment par les représentants des disciplines autres que l'économie dans ce secteur. Cette dénomination revient à souligner le fait que, comme indiqué dans le projet (p. 15), l'évaluation médico-économique permet d'influencer les choix budgétaires en intégrant la dimension médicale. Le caractère très appliqué des recherches menées dans ce deuxième thème, dont certaines pourraient être développées en lien avec la société Datamining international (ce qui n'est pas précisé), et leur vocation à influencer directement le décideur public apparaissent ici clairement. Les publications ne sont pas présentées en appui du thème mais annoncées en projet, de même que la volonté de collaboration avec des spécialités de médecine de Paris Descartes, sans autres précisions.

Le troisième thème 'Industrie pharmaceutique, bio-technologies Recherche-Développement et phénomènes de concentration devrait permettre de favoriser la convergence entre programmes de recherche des économistes/gestionnaires, en synergie avec les pharmaciens de l'équipe. Deux projets, portés à ce jour par les seuls économistes/gestionnaires figurent : l'externalisation des processus de R&D ; les déterminants de l'intégration des entreprises de bio-technologies.



Au final, l'étude précise des trois thèmes montre à la fois un fort potentiel d'innovation, sur l'analyse des préférences, du risque et des dynamiques industrielles du secteur de la santé, mais une certaine difficulté à définir des projets permettant d'assurer non seulement la convergence des programmes de recherche en économie/gestion, mais aussi le rapprochement entre les deux composantes principales de l'équipe.

5 • Analyse de la vie de l'unité

La vie de l'unité, que ce soit en termes de management, de ressources humaines ou de communication, ne peut à ce jour donner lieu à appréciation : l'absence d'unité de lieu ou de reconnaissance interne rend en effet difficile toute action commune, au delà de la seule préparation du dossier de demande de reconnaissance comme jeune équipe.

6 • Conclusions

- **Points forts :**

Cinq points ont été mis en avant :

1 - L'intérêt d'une équipe en économie de la santé insérée dans une université à forte composante médicale (Paris 5). Ce projet répond au souci d'asseoir les recherches en économie et gestion sur une structure officielle et de leur conférer une meilleure visibilité au sein de l'université. Les représentants de la composante Droit/pharmacie manifestent pour leur part le désir d'inscrire leurs travaux dans une perspective complémentaire d'efficience, qui leur apparaît comme indispensable aujourd'hui ;

2 - L'existence d'un engagement collectif dans un projet commun. Malgré la proximité de laboratoires réputés au sein desquels ils pourraient mener leurs recherches, les économistes de l'équipe ont fait le choix difficile de constituer un projet commun au sein d'une université où la formation en sciences économiques est marginale. La présence de l'ensemble de l'équipe lors de l'évaluation témoigne également de cet engagement ;

3 - L'accès à de riches bases de données, permettant d'effectuer des recherches appliquées sur données individuelles ;

4 - Une équipe à fort potentiel. D'une part, le volet théorique du premier projet de recherche s'appuie sur les compétences des membres de l'équipe en économie industrielle et économie du risque reconnues par la publication de travaux dans ces domaines (Rand Journal of Economics, International Journal of Industrial Organization). D'autre part, le vivier de doctorants est issu de masters d'excellence associés à l'équipe, dont celui de l'ESSEC pour la partie appliquée et celui de Paris 1 pour la partie théorique. La double direction de thèse, avec deux directeurs représentant deux disciplines différentes, telle que pratiquée pour le doctorat actuel, est un réel atout, à renouveler dans la mesure du possible ;

5 - Le caractère novateur de l'axe scientifique 'économie industrielle appliquée à la santé. Depuis les années 80, l'économie de la santé se partage en deux grands segments nettement distincts : la partie évaluation, essentiellement composée de travaux de calcul économique appliqué visant à mettre en balance les coûts et les bénéfices de technologies de santé et d'actions de prévention ; la partie régulation, visant l'application à ce secteur des travaux théoriques et empiriques sur l'efficience de la production et l'équité de l'allocation des biens marchands et non marchands. La force potentielle de cette équipe est de regrouper en son sein ces deux composantes. Mais pour parvenir à une véritable fertilisation croisée, il conviendra d'une part de convaincre les économistes et gestionnaires d'appliquer en priorité leurs travaux théoriques à ce secteur de la santé, en en appréciant bien les spécificités et d'autre part, de convaincre les représentants des disciplines médicales que l'approche économique de type régulation ne se résume pas à l'évaluation médico-économique, telle que définie dans le thème 2. L'approche économique de ce secteur, à partir des modèles théoriques d'économie industrielle et d'économie de l'assurance, offre des perspectives originales, avec un fort potentiel de publications théoriques mais elle reste pour le moment assez éloignée des préoccupations identifiées sous le thème 2.



- **Points à améliorer**

Trois points ont ici été soulignés :

1 - Le manque de visibilité dans des revues internationales en économie de la santé, les publications actuelles étant soit dans des revues économiques mais sans lien avec la santé, soit dans des revues de droit ou de pharmacie, sans composante économique majeure ;

2 - Le manque de ressources en économétrie, tout particulièrement dans le deuxième thème consacré à l'évaluation médico-économique ;

3 - Le manque de perspectives dans le dossier sur la future vie du laboratoire (doctorants, séminaires, contrats, ..) et de manière plus générale, l'insuffisante capacité à se projeter pour identifier des priorités de développement pour le laboratoire (de nombreux projets sont envisagés mais sans développements précis ni priorisation), ainsi que des aides financières potentielles, tant nationales qu'internationales.

- **Recommandations :**

1 - la cohérence globale du projet repose sur la capacité de s'adjoindre durablement un économètre, si possible déjà appliqué à la santé, qui viendrait renforcer le lien entre les deux composantes de l'équipe, ainsi qu'entre les thèmes de recherche ;

2 - La réalisation du potentiel important de publications, y compris dans des revues économiques de haut rang, à placer en priorité par rapport à la prestation de services ;

3 - L'encouragement à la mise en place rapide d'une vraie vie de laboratoire, avec des actions communes clairement identifiées et un projet de développement commun des relations internationales ;

4 - Enfin et surtout, La convergence entre les deux composantes de l'équipe, pari sur lequel repose tout le projet, doit être assurée d'une part par l'identification d'axes prioritaires et fédérateurs et d'autre part par une meilleure définition de l'identité propre de l'équipe, permettant de mieux en cerner l'originalité.

Au terme de ce rapport, le comité d'experts a reconnu la qualité scientifique du projet de jeune équipe, tout en rappelant le double pari sur lequel reposera son succès : faire converger durablement les programmes de recherche des économistes et des gestionnaires sur la santé ; fédérer les apports disciplinaires des deux composantes (économie/gestion et droit/pharmacie) sur des projets originaux et donnant lieu, au delà de la prestation de services, à publication dans des revues de haut niveau en économie de la santé.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
B	B	B	B	B

Le Président
Axel KAHN

Paris, le 14 avril 2009

DRED 09/n° 159

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de l'AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour l'envoi du rapport du comité de visite concernant l'équipe d'accueil « **Laboratoire interdisciplinaire de recherches appliquées à l'économie de la santé (LIRAES)** » rattachée à mon établissement.

Comme noté par la commission AERES, l'Université Paris Descartes a décidé de regrouper ses enseignants chercheurs en économie et gestion rattachés à différents UFR et à l'IUT, en un "Collège" capable de faire émerger en son sein un programme de recherche dans le domaine de l'économie de la santé.

De plus, dans le cadre du PRES en constitution "Université Paris Cité", la santé publique, l'interface droit et santé, la bioéthique, l'économie et la gestion de la santé ont été retenus comme un axe transdisciplinaire prioritaire. Pour toutes ces raisons, l'Université soutient ce projet de création du LIRAES, en pleine cohérence avec ses objectifs stratégiques.

Prenant en compte la remarque faite au VPCS à l'issue de la visite, l'Université a mis au concours un poste de maître de conférence, affecté à cette formation, avec un profil spécifiant la compétence en économétrie.

Bien entendu, l'Université affecterait des locaux aux LIRAES s'il est créé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma meilleure considération.

Le Président de l'Université


Axel Kahn

LIRAES
Laboratoire
Interdisciplinaire de
Recherche Appliquée
en Economie de la Santé

Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation

Les membres de l'équipe du LIRAES ont pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du rapport de l'AERES faisant suite à la visite les concernant le 20 Janvier dernier et remercient vivement le comité d'experts pour ce travail.

Il est essentiel pour l'équipe du LIRAES que le comité d'experts ait reconnu son fort potentiel qui repose non seulement sur son insertion dans une université à forte composante médicale, mais aussi sur la richesse de ses deux composantes, une composante économie/gestion et une composante santé/droit, et sur les compétences de ses membres en économie industrielle et en économie du risque qui sont attestées par des publications de niveau international.

Est également essentielle la reconnaissance par le comité d'experts de l'engagement déterminé de notre équipe pour constituer un projet de recherche commun en économie de la santé au sein de l'université Paris Descartes plutôt que la poursuite de nos recherches dans nos universités d'origine. Nous n'avons pas choisi cette dernière solution, évidemment plus simple, car il nous semble indispensable qu'à l'image d'autres universités de médecine de réputation internationale, l'université Paris Descartes dispose d'un laboratoire d'économie de la santé.

Les commentaires qui suivent se rapportent aux trois «points à améliorer» soulevés par le rapport.

L'équipe prend acte du fait que la recherche de qualité qu'elle mène doit dorénavant s'orienter plus spécifiquement vers les thèmes définis dans le projet afin de donner lieu à des publications dans des revues internationales en économie de la santé. Mais il est clair qu'il faut aussi garder à l'esprit que cette équipe étant pluridisciplinaire, les enseignants-chercheurs appartiennent à des sections CNU différentes (et à des CNU différents), et que pour leurs évaluations individuelles, ils se doivent de publier dans des revues reconnues au sein de leurs sections respectives. De plus les publications actuelles sont des aboutissements de travaux antérieurs, et donc reflètent pour l'instant les deux composantes distinctes et non leur

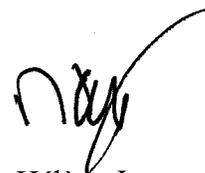
« fusion »

Le recrutement d'un économètre faciliterait effectivement le lien entre les deux premiers thèmes de recherche du projet, à savoir « Systèmes et politiques de santé, nouvelles technologies et systèmes d'information » et « Evaluation médico-économique des innovations technologiques et thérapeutiques ». C'est pourquoi nous avons publié dès cette année un poste de MCF en Sciences économiques avec un profil en ce sens. Mais il faut toutefois noter que nous avons déjà au sein de l'équipe une MCF en économie industrielle appliquée qui utilise l'économétrie de panel, et un MCF de Gestion diplômé de l'ENSAE, sur lesquels nous comptons pour renforcer ce lien entre les 2 thèmes. De la même façon, l'obtention d'un poste de médecin spécialiste en Economie de la Santé permettrait de consolider la partie « Evaluation médico-économique » en facilitant des relations plus étroites avec les spécialités de médecine de l'Université, sources de nombreux projets de recherche appliquée.

Le manque de perspectives pour la vie future du laboratoire et la difficulté qu'il y a de faire converger les deux composantes « Eco/gestion » et « Santé/droit » de l'équipe sont en fait liés à un double problème : celui de « l'absence d'unité de lieu » et de reconnaissance interne (relevé très justement par le comité d'experts), qui rend difficile l'entreprise d'actions communes et qui empêche l'équipe de se projeter, même à court terme (où faire travailler les doctorants, comment faire naître le sentiment d'appartenance à l'équipe, comment avoir une vraie vie de laboratoire...) et celui de l'absence de labellisation qui empêche les deux composantes de l'équipe de répondre en commun à des appels d'offre, et de créer un site internet permettant d'assurer la visibilité de l'équipe.

Enfin, la convergence entre les deux composantes de l'équipe est en effet un pari dont la réalisation est une de nos principales préoccupations. Dans ce but, deux thèses sont actuellement co-dirigées par des membres des deux composantes, et l'arrivée récente au LIRAES du Pr Regis Deloche (Sciences économiques) permettra également, grâce à ses travaux orientés en économie du droit et en éthique, de faire un lien supplémentaire entre elles.

Sans UFR d'Economie et Gestion, sans locaux, sans reconnaissance d'équipe émergente, le LIRAES a mené à bien plusieurs projets et réalisations et démontré ainsi sa capacité à se développer de manière constructive. Un véritable statut, comme celui de « jeune équipe » lui permettra de capitaliser sur toutes les motivations existantes et d'attirer des experts qui contribueront rapidement à faire du LIRAES un laboratoire de référence en Economie de la Santé.



Marie-Hélène Jeanneret-Crettez
Professeur de Sciences Economiques
Directrice du LIRAES